

Petits, artistes et citoyens



**Pratiques artistiques
et construction du vivre ensemble**

Projet départemental 2016/2017

Ecoles Maternelles de Seine et Marne

Les enjeux

- Engager chaque enfant à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser.
- Construire progressivement les valeurs citoyennes (respect de l'autre, amitié, coopération, entraide, différence...) en appui sur les pratiques artistiques (littérature, arts plastiques, musique, école et cinéma, danse et théâtre, spectacle du vivant).
- Découvrir le rôle du groupe et participer à la réalisation de projets.
- Développer la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments, plus particulièrement en abordant des sujets sensibles et affectifs.
- Acquérir une culture artistique fondée sur des repères communs.

Les programmes : une priorité

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

La loi de refondation de l'École crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ». La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. C'est dans ce cadre que l'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle (...). L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société. L'accueil et la scolarisation des enfants handicapés participent à cet enjeu pour ces enfants eux-mêmes et contribuent à développer pour tous un regard positif sur les différences. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable. L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.

Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe. Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange. L'enseignant a le souci de guider la réflexion collective pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser. Ainsi, l'enfant trouve sa place dans le groupe, se fait reconnaître comme une personne à part entière et éprouve le rôle des autres dans la construction des apprentissages.

À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes...) se construit. Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent ; la mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et assure en même temps une mise à distance suffisante. Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider et partager avec les autres.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.). L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants à ces univers artistiques ; elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant ses scolarités primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs.

Développer du goût pour les pratiques artistiques

Les enfants doivent avoir des occasions fréquentes de pratiquer, individuellement et collectivement, dans des situations aux objectifs diversifiés. Ils explorent librement, laissent des traces spontanées avec les outils qu'ils choisissent ou que l'enseignant leur propose, dans des espaces et des moments dédiés à ces activités. Ils font des essais que les enseignants accueillent positivement. Ils découvrent des matériaux qui suscitent l'exploration de possibilités nouvelles, s'adaptent à une contrainte matérielle. Tout au long du cycle, ils s'intéressent aux effets produits, aux résultats d'actions et situent ces effets ou résultats par rapport aux intentions qu'ils avaient.

Découvrir différentes formes d'expression artistique

Des rencontres avec différentes formes d'expression artistique sont organisées régulièrement ; dans la classe, les enfants sont confrontés à des œuvres sous forme de reproductions, d'enregistrements, de films ou de captations vidéo. La familiarisation avec une dizaine d'œuvres de différentes époques dans différents champs artistiques sur l'ensemble du cycle des apprentissages premiers permet aux enfants de commencer à construire des connaissances qui seront stabilisées ensuite pour constituer progressivement une culture artistique de référence. Autant que possible, les enfants sont initiés à la fréquentation d'espaces d'expositions, de salles de cinéma et de spectacles vivants afin qu'ils en comprennent la fonction artistique et sociale et découvrent le plaisir d'être spectateur.

Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix

Les enfants apprennent à mettre des mots sur leurs émotions, leurs sentiments, leurs impressions, et peu à peu, à exprimer leurs intentions et évoquer leurs réalisations comme celles des autres. L'enseignant les incite à être précis pour comparer, différencier leurs points de vue et ceux des autres, émettre des questionnements ; il les invite à expliciter leurs choix, à formuler ce à quoi ils pensent et à justifier ce qui présente à leurs yeux un intérêt.

Un projet collaboratif, résultat du travail de chacun

La réussite de ce projet repose sur un engagement partagé et sur la qualité et l'engagement de chacun :

- Les enfants, guidés par leur enseignant, après avoir produit personnellement, auront à composer et à s'inscrire dans une production collective.
- Les enseignants, au sein de leur équipe, devront définir les activités avec précision et exigence, en les intégrant dans l'enseignement prévu par les programmes et en aidant les enfants à « se construire comme personne singulière au sein du groupe ».

Un projet qui peut s'inscrire dans le PEAC

Si ce projet prévoit des rencontres avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels, il pourra s'inscrire dans le PEAC, (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Le PEAC est en ligne sur :

- le site des conseillers arts visuels et musique de Seine et Marne

<http://77lezarts.free.fr/PEAC.htm>

- le site de la Mission Maternelle de Seine et Marne

<http://ien-maternelle77.circo.ac-creteil.fr/spip.php?article156>

Modalité de participation

Cette action s'adresse à l'ensemble des classes et des écoles maternelles du département.

Les formateurs de circonscription accompagneront les classes engagées et favoriseront la valorisation des travaux des écoles.

Accompagnement et formation

- Des formations en circonscription.
- Un accompagnement local des écoles s'engageant dans le projet.
- Des outils pédagogiques mis à disposition par les conseillers départementaux (arts visuels, musique et mission maternelle).

Contacts :

- les personnes ressources Maternelle de circonscription http://ien-maternelle77.circo.ac-creteil.fr/ecrire/?exec=article&id_article=159
- les conseillers arts visuels et musique du secteur
- la mission Maternelle ce.77maternelle@ac-creteil.fr

Valorisation

➤ Localement : du 2 mai au 17 mai 2017

De l'ensemble des travaux des classes dans les écoles, dans des structures culturelles, ... de la circonscription.

➤ Pour le département : le mercredi 17 mai 2017

- Seules les productions collectives seront exposées.
- Format à ne pas dépasser (pour des contraintes de transport et d'espace d'exposition) :
 - 2 m² pour les productions planes
 - 1 m³ pour les productions en volume.
- Les productions sonores pourront être enregistrées et compilées afin d'être valorisées en fond sonore.
- Des films pourront retracer les démarches, présenter des productions non déplaçables, des rencontres musicales, des productions du spectacle du vivant (danse, cirque, mime, théâtre, marionnettes...).

Echéancier du projet

De septembre à novembre

Construction d'outils et présentation aux formateurs, aux directeurs d'école et aux enseignants.

De novembre et février

Lancement du projet, formations en circonscription, accompagnement dans les écoles.

De février à avril

Mise en œuvre du projet dans les classes.

Du 2 mai au 17 mai

Valorisation locale dans les écoles et les circonscriptions.

Le mercredi 17 mai

Journée de valorisation départementale à la salle Madame Sans Gène, cour de la ferme Briarde, mairie de Pontault - Combault.